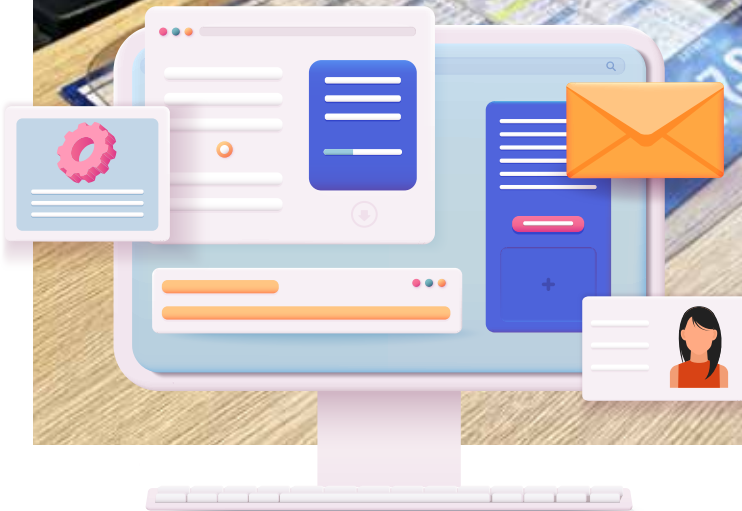


PROCHAINEMENT UN NOUVEAU SERVICE EN MAIRIE

**CARTES D'IDENTITÉ
ET PASSEPORTS**



www.st-quentin-fallavier.fr



Sommaire



3-6 MA VILLE ET MOI
Ça bouge à Saint-Quentin-Fallavier
PCS et sécurité
Découverte d'un métier

7-12 GRAND ANGLE
Présentation du budget 2024

13 VIE ASSOCIATIVE
Portrait de l'association OSQ Haltérophilie

14-15 ÉCONOMIE
Agriculture et Développement Durable,
entre tradition et modernité

16-18 C'EST DÉJÀ DEMAIN
Festival "Retour dans les Années 80"
Subventions Développement durable
Marché aux fleurs

19 TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS

20 FOCUS
Nouveau service municipal : CNI et passeport

Coordonnées

Vous pouvez joindre l'ensemble des services municipaux quel que soit leur lieu d'implantation au 04 74 94 88 00.

HÔTEL DE VILLE

1 rue de l'Hôtel de Ville
Tél. 04 74 94 88 00
www.st-quentin-fallavier.fr

Ouverture des services au public :

- > Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- > Samedi de 9h à 12h

MAISON DES HABITANTS

155 rue des Marronniers
> Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

LE NYMPHÉA

100 impasse du Héron
> Mardi, mercredi et vendredi 8h30-12h
> Lundi et mercredi 13h30-17h

ESPACE CULTUREL GEORGE SAND

100 rue des Marronniers

SERVICE D'AIDE À LA VIE ASSOCIATIVE

165 rue des Marronniers

MÉDIATHÈQUE

Espace Culturel George Sand
100 rue des Marronniers

POUR NOUS ÉCRIRE

Envoyez-nous vos questions pratiques à secretariat@sqf38.fr

Suivez aussi l'actu sur :



Directeur de la publication : Mathieu GAGET | Conception, rédaction et prises de vues : Service Communication, Benoît Gillardeau | N°ISSN version imprimée : 2739-6983 | N°ISSN publication en ligne : 2739-6908 | Impression : CUSIN - Tirage : 2 800 ex | Distribution effectuée par nos soins dans toutes les boîtes aux lettres de St-Quentin-Fallavier et du Parc d'activité de Chesnes. S'il vous arrivait d'être oublié, merci de le signaler en mairie. Un exemplaire vous sera envoyé par courrier.



Chères Saint-Quentinoises, Chers Saint-Quentinois,

Félicitations ! Vous tenez entre les mains votre nouveau magazine municipal !

Une nouvelle formule qui se veut plus claire, plus moderne, dans un seul but : mieux vous informer sur le fonctionnement et la vie de notre Ville.

Depuis mon élection en décembre dernier, nous avons entrepris avec l'ensemble des élus de nouveaux projets pour contribuer à la redynamisation et au développement de notre Ville. Mi-février, le Conseil Municipal a adopté un budget soigneusement élaboré pour concrétiser nos ambitions collectives. Vous trouverez dans les pages suivantes les grandes lignes de celui-ci pour que vous ayez une meilleure vision des investissements que nous proposons pour l'ensemble des habitants.

Le projet de requalification du centre-ville a bien avancé, promettant un visage renouvelé pour notre place de l'Hôtel de ville et ses abords. Il permettra à notre cœur de village de retrouver une dynamique d'animation et d'apporter les services attendus par chacun de vous. Lors de la réunion publique que nous avons organisée le 15 février dernier, qui a fait salle comble, nous avons pu exposer les futurs aménagements urbains et échanger librement sur les orientations prises.

Parallèlement, nous préparons avec enthousiasme des animations exceptionnelles pour aborder avec optimisme le printemps à venir : le festival « Retour vers les années 80 ! » qui nous replongera avec joie dans nos souvenirs, mais aussi toute une série d'animations qui nous réuniront autour du bien-vivre, de la culture, du patrimoine ou encore du monde associatif, permettant de renforcer notre « art de vivre à la saint-quentinoise » !

Toutes ces initiatives témoignent de notre détermination à bâtir un avenir dynamique et prospère, pour que chacun d'entre vous puissiez aimer vivre à Saint-Quentin-Fallavier.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau magazine.

Votre Maire,
Mathieu GAGET

**Mi-février,
le Conseil Municipal a adopté
un budget soigneusement
élaboré pour concrétiser nos
ambitions collectives.**

Ça bouge à Saint-Quentin-Fallavier !



Près de 500 visiteurs pour la 8^{ème} édition du Festival pour Lire



Coin cocooning du Festival pour Lire



Sortie Raquette pendant le Camp Ski



Défilé du carnaval à l'ALSH



Construction de Cabanes à l'ALSH



Droits des Femmes : atelier "Estime de soi"



Projection du film réalisé à l'occasion de la Journée Mondiale des Droits des Femmes
Court métrage à découvrir sur : <https://youtu.be/3Xuat7-XoKs>



Plan Communal de Sauvegarde

L'année 2024 sera marquée par une préparation intense de la Commune pour faire face aux risques majeurs auxquels elle peut être exposée.

En effet, le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** est en cours révision, afin de rendre certaines procédures plus opérationnelles. Il s'agit d'un document dans lequel sont répertoriés tous les éléments utiles à la Commune pour réagir dans l'urgence face à un risque majeur.



Les élus en action lors d'un exercice PCS

Le PCS répond à 5 objectifs :

1. Connaître les risques encourus par la Collectivité (identification des vulnérabilités locales, phénomènes dommageables prévisibles).
2. Dresser l'inventaire des moyens humains et matériels rapidement mobilisables.
3. Définir une organisation de gestion de crise et les modalités de son déclenchement (mise en place du Poste de Commandement Communal qui coordonnera l'action au niveau local).
4. Identifier les moyens d'alerte et d'information de la population.
5. Planifier la réponse interservices et préparer les conditions d'une entraide intercommunale.

Le PCS est obligatoire depuis août 2004, pour toutes les communes exposées à un risque qu'il soit naturel ou technologique. Saint-Quentin-Fallavier dispose déjà d'un PCS qu'il est nécessaire de réviser régulièrement. Notre Commune est aguerrie aux exercices et a déjà été confrontée par le passé à des événements ayant nécessité le déclenchement du PCS.

Notre Ville est exposée à des risques de diverses natures et vos élus se préparent à réagir au mieux en cas d'incident.

L'Institut des Risques Majeurs (IRMa) de Grenoble a organisé un exercice d'entraînement pour les élus le 26 février dernier. Accompagnés par des pompiers et des gendarmes, ils ont dû faire face à la simulation d'un accident impliquant un camion transportant des matières dangereuses sur une rue qui traverse la commune.

Pour aller plus loin, un entraînement grandeur nature sur le terrain aura lieu sur Saint-Quentin-Fallavier courant 2024.

Des instructions vous seront communiquées et il vous sera demandé de respecter strictement les consignes. Il est important que chacun se familiarise avec les bons comportements pour être prêt.

Vous aurez toutes les informations dans le nouveau **DICRIM**.



Qu'est-ce qu'un risque majeur ?

On considère comme risque majeur tout danger susceptible de survenir dans une zone géographique où des enjeux prioritaires sont à protéger : population, activité économique forte, environnement sensible.

Il se définit par la survenue soudaine, parfois imprévisible, d'un phénomène naturel ou technologique spécifique ayant de graves conséquences pour les populations ou sur l'environnement.

Exemple : séisme, tempête, inondation, fuite de produits chimiques...

DICRIM

Le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** est en cours de mise à jour et sera mis à disposition des habitants fin mai en Mairie ou en téléchargement sur le site Internet de la Ville.



Découverte d'un métier



Johnny VANGENDT

ÉLECTRICIEN AU SEIN DES SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Natif de Saint-Quentin-Fallavier, Johnny est fier de travailler pour sa ville et les St-Quentinois. A l'âge de 14 ans, il a choisi de faire son stage d'observation de 3^{ème} au sein du Centre Technique Municipal. Puis, il a enchaîné avec un CAP maintenance de bâtiments de collectivité et un CAP d'électricien en contrat d'apprentissage en alternance. Depuis 2021, il occupe le poste d'électricien.

La Ville a employé Johnny en binôme avec Daniel, l'électricien historique de la commune, afin de lui transmettre ses compétences et numériser son savoir.

Quel est le rôle d'un électricien à Saint-Quentin-Fallavier ?

"Je réalise des installations électriques comme je pourrais le faire dans le secteur privé. Mes missions vont s'exercer dans les bâtiments communaux mais aussi sur le terrain lorsqu'une manifestation en plein air nécessite de l'électricité. C'est le cas notamment pour la foire de la saint Quentin ou l'installation du Village de Noël. Depuis l'ère du « tout numérique », je suis également amené à prendre en charge la pose de câbles informatiques, d'équipements de vidéosurveillance et de téléphonie.

Mon poste comprend également des tâches administratives. Au quotidien, je recherche des prestataires de services, je demande des devis et je contribue à la rédaction de dossiers techniques dans le cadre des marchés publics."

Qu'est-ce qui vous anime dans votre métier ?

Dans mon métier, les journées ne se ressemblent pas.

Je suis toujours en mouvement, je passe d'un bâtiment à un autre pour effectuer des travaux différents. Il faut aimer travailler en autonomie car il n'est pas rare de se retrouver seul sur un chantier.

C'est un plaisir de participer au bon fonctionnement de ma Commune, de pouvoir montrer à ma famille les choses que j'ai aidées à construire, à faire fonctionner.

Lors des fêtes de fin d'année, je suis fier de montrer à mes enfants les belles illuminations de Noël que j'ai installées.

C'est un métier en constante évolution, on n'arrête jamais d'apprendre, d'aller en formation pour suivre l'évolution des normes de sécurité et la mise en conformité des matériels électriques. C'est très enrichissant et également utile dans sa vie personnelle."

Quelles sont les qualités nécessaires pour exercer votre métier ?

"Le métier d'électricien exige d'être méthodique tout en ayant une facilité à interpréter les schémas et à les modifier.

Rigueur et vigilance sont nécessaires, car toute erreur peut avoir de graves conséquences.

Être minutieux et manuel sont des qualités également requises pour exercer cette profession.

Respecter les règles de sécurité en matière de manipulation du courant électrique coule de source.

Les demandes d'intervention ayant évolué ces dernières années, la polyvalence (installation, réparation, dépannage, éclairage, climatisation, chauffage...) est un plus pour exercer ses missions notamment lorsque l'équipe technique est restreinte."

Vous avez envie de découvrir les différents corps de métiers d'un service technique ?

Un stage découverte offre une occasion unique d'explorer le monde professionnel, de développer des compétences et des contacts, et de prendre des décisions éclairées sur sa carrière future. La Mairie de Saint-Quentin-Fallavier accueille des stagiaires et des jeunes en contrat d'apprentissage.

Alors n'hésitez pas à envoyer votre candidature !



drh-gestion@sqf38.fr



1 rue de l'Hôtel de Ville
38070 Saint-Quentin-Fallavier



Budget 2024

Le budget 2024 a été voté au cours de la séance du Conseil Municipal du 12 février 2024. Malgré le contexte national inflationniste de l'année 2023, le budget 2024 maintient le niveau de service public offert à la population :

- En matière d'éducation : poursuite de la réhabilitation des écoles, maintenir l'offre de restauration scolaire malgré l'augmentation du prix des denrées alimentaires, l'aide scolaire pour tous...
- Pour les personnes les plus fragiles, personnes âgées et personnes à mobilité réduite : accompagnement dans la vie quotidienne, aide dans les démarches numériques, et diverses actions contribuant à la bonne santé mentale de ce public.

- Pour le secteur de la jeunesse : accompagnement du CME et CJ dans leurs projets, développement des actions en direction de la jeunesse tout en assurant une prévention des risques tels que les réseaux sociaux.

- Dans le domaine du Sport / culture : maintien de l'offre de café-théâtre, de spectacles, de manifestations patrimoniales et rester un appui tant technique que financier pour les associations qui contribuent à dynamiser la ville et ainsi assurer le bien-être de la population.

- Dans ce contexte national morose, les élus saint-quentinois souhaitent proposer des événements multiculturels et intergénérationnels dans la dynamique du bien-vivre ensemble (festival des années 80 pour 2024).



**Section de fonctionnement :
15 740 790 €**

**Section d'investissement :
14 593 521 €**

LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENTS

- Projet phare de la Municipalité : la réhabilitation du Centre-Ville.
- Rénovation des bâtiments scolaires : après l'école Bellevue, les travaux de l'école des Marronniers s'étaleront sur 2024 et 2025.
- Site de Tharabie : changement de l'éclairage du stade de football, construction d'un terrain de padel, travaux divers au boulodrome...
- Médian : remplacement des gradins, rénovation du hall d'accueil.
- Espace culturel : installation d'un coin convivial pour le café-théâtre à la place de la Médiathèque.
- Poursuite de la rénovation des voiries communales.
- Remplacement de différents véhicules de la flotte automobile.

Bâtissons notre Centre-Ville de demain

La Municipalité a impulsé une requalification du Centre-Ville. Un programme de grande ampleur a été entrepris par la Commune : proposer un habitat de qualité, favoriser la présence de professionnels pour une offre commerciale diversifiée, repenser les modes de circulation en intégrant les modes doux, retrouver une place attrayante et polyvalente, etc.

La CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère) s'associe à ce projet d'aménagement et engagera rapidement les travaux de réfection des réseaux enfouis.



Réunion publique du 15 février 2024



**Coût global
du projet
10,7 m€**

**AMÉNAGEMENT DE LA PLACE
ET DE SES ABORDS :
3 300 000 €**

**RÉHABILITATION DE LA COUR
ET DU PRÉAU DE L'ÉCOLE DES
TILLEULS : 1 000 000 €**

**AMÉNAGEMENT DES LOCAUX
COMMERCIAUX EXISTANTS :
110 000 €**

**EXTENSION DU PARKING
DU MERLET :
525 000 €**

**CONSTRUCTION D'UN
LOCAL COMMERCIAL :
2 300 000 €**

**AMÉNAGEMENT DU
PLATEAU D'ÉVOLUTION :
180 000 €**

**ACHATS IMMOBILIERS
(CUMUL DEPUIS 2009) :
3 053 000 €**

**DÉMOLITION BÂTIMENT
ANCIEN COMMERCE +
ANCIENNE MAIRIE :
320 000 €**



L'action de la Ville pour les services à la population

Le budget alloué aux services à la population est le pilier central de l'implication de la Commune envers le bien-être des St-Quentinois. Chaque ligne budgétaire reflète l'engagement à fournir des services essentiels qui répondent aux besoins variés et évolutifs des habitants. De l'éducation à la santé en passant par les infrastructures publiques, ce budget incarne la vision collective d'une société inclusive, équitable et prospère. En investissant judicieusement dans ces services, la Ville crée les fondations d'un avenir où chaque individu peut s'épanouir et contribuer pleinement à la vie de la collectivité.

3 300 000 € pour les écoles

RESTAURANT SCOLAIRE : 60 000 €

Changement du piano de cuisson suite à l'arrêt du gaz et de la chambre froide.



CUISINE MATERNELLE BELLEVUE : 6 000 €

RENOUVELLEMENT DU MOBILIER ECOLES POUR LES ÉLÈVES ET LES ENSEIGNANTS : 54 960€

RÉHABILITATION ÉLÉMENTAIRE LES MARRONNIERS : 3 173 000 €



Centre de l'Enfance

TRAVAUX DIVERS : 18 000 €

MOBILIERS SALLES DU HAUT
ET CUISINE: 11 000 €



Espace culturel George Sand

ACCESSIBILITÉ : 15 000€

VOLETS ROULANTS : 42 000 €

COIN CONVIVIALITÉ



Jeux Place de la Paix

INSTALLATION DE NOUVEAUX JEUX

À DESTINATION DES TOUS PETITS : 60 000 €

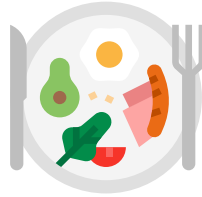
Éducation - périscolaire : 1 842 800 €

SECTEUR ÉDUCATION :
1 131 420 €

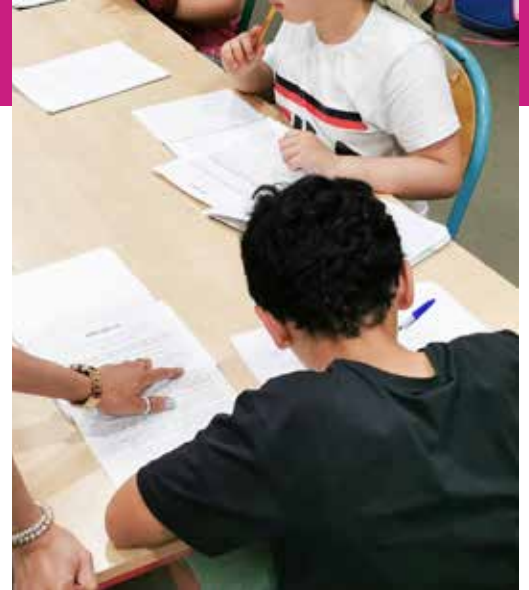


- Budget des écoles
 - Garderie
- Réseau d'Acteurs pour la Réussite Éducative (RARE) et veille éducative
 - Conseil Municipal Enfants
 - Conseil Jeunes

SECTEUR RESTAURATION :
711 380 €



- Préparation des menus
 - Temps des repas
 - Surveillance cantine



Enfance, jeunesse, prévention : 1 070 860 €

ACADÉMIES DES SPORTS ET DES ARTS

CAMPS SKI ET CAMPS ÉTÉ

ACCUEIL DE LOISIRS 3- 11 ANS

Accueil Loisirs mercredis et vacances scolaires

POINT INFORMATION ACCUEIL JEUNES 11-17 ANS



Ville solidaire : 945 000 €

PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT SÉNIORS-HANDICAP

Subventions, événements, maintenance défibrillateur, portage de repas, actions prévention, colis de Noël, banquet des Anciens.

PRÉVENTION SANTÉ

Subventions, partenariats avec les intervenants.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Subventions aides sociales, analyse des besoins sociaux.

COHÉSION SOCIALE

Stages et ateliers adultes familles, animations sur les quartiers, parentalité, aides aux départs en vacances (sorties loisirs), projet participation habitants.

ACCOMPAGNEMENT EMPLOI

Subventions, partenariats avec les intervenants



Attractivité de la Ville : 1 525 000 €

FESTIVAL "RETOUR DANS LES ANNÉES 80"

FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

SAISON CULTURELLE

ANIMATIONS PATRIMOINE ET FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

SPORT ANIMATION VIE ASSOCIATIVE : 274 000 €

Subventions aux associations : 146 000 €, ouverture de la piscine en été et entrées jeunes : 105 000 €, événements "Faites du sport", "Soirée du bénévolat" : 15 000 €, divers : 8 000 €.



Votre ville s'embellit : 1 984 900 €

SITE DE THARABIE

CONSTRUCTION DE 2 TERRAINS DE PADEL : 95 000 €

CRÉATION D'UN PARKING COMPLÉMENTAIRE ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : 50 000 €

CRÉATION DE JEUX DE PÉTANQUE EXTÉRIEURS : 62 900 €

LE MÉDIAN

REPLACEMENT DES GRADINS : 460 000 €

RÉNOVATION DU HALL : 120 000 €

TRAVAUX AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL : 145 000 €

ACHAT DE VÉHICULES : 100 000 €

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX : 115 000 €

TRAVAUX CIMETIÈRES : 57 000 €

DÉPENSES RÉCURRENTES : 395 000 €

Plaques de rues : 20 000 €, système accès sécurisés des bâtiments : 50 000 €, subventions pour les façades : 50 000 €, réfection des voiries : 275 000 €.

CLIMATISATION DU MÉDICENTRE : 100 000 €

CRÉATION D'UN PARKING SUPPLÉMENTAIRE POUR LA GARE SUR LE SITE DE L'EUROPE : 285 000 €



Les actions en faveur du Développement Durable

Soucieuse de préserver le cadre de vie de Saint-Quentin-Fallavier, la Ville entreprend chaque année une série d'actions concrètes en faveur du développement durable et des St-Quentinois. Ces investissements permettent la réduction de l'impact environnemental du fonctionnement des services municipaux.



Éclairage Leds : 205 000 €

2 STADES DE THARABIE : 145 000 €

ECLAIRAGE PUBLIC : 50 000 € + 50 000 € PRIS EN CHARGE PAR LA CAPI

ILLUMINATIONS : 10 000 €

Achat de véhicules électriques : 42 000 €



Éco-pâturage : 17 200 €

Subventions vélos, composteurs, ...



Musée de la Vie Rurale

RÉFECTION MUR PISÉ : 65 000€

TOITURE : 160 000 €

**Campagne
d'abattage et
d'élagage :
80 000 €**





Vous êtes Président de l'OSQ haltérophilie depuis maintenant plus de 20 ans, comment êtes-vous arrivé à cette discipline ?

"Auparavant je pratiquais le Rock acrobatique à l'OSQ Danse qui se déroulait au Gymnase du Loup tout comme l'haltérophilie et en passant devant la salle régulièrement, j'appréciais regarder les entraînements.

De plus, l'ancien Président, créateur du club et coach principal était le voisin de mes parents. Quand le gymnase était fermé durant l'été, les athlètes les plus confirmés s'entraînaient dans son garage. Je les entendais et les voyais régulièrement s'entraîner pendant ces périodes.

Mais le déclic a été lorsque le club, aidé par le Comité d'Isère, a organisé le Championnat de France seniors en 1987.

Cette compétition avait réuni les meilleurs athlètes Français du moment et était retransmis sur France 3. Cela m'a beaucoup impressionné et attiré pour pratiquer ce sport. La saison suivante j'ai pris ma licence. Depuis, je pratique une discipline très prenante qui cumule plusieurs compétences à acquérir et maîtriser. Quelques années plus tard, un des athlètes qui avait effectué un podium a rejoint le club et il m'a un peu entraîné.

Portrait d'une association

Nicolas GARCIA, Président de l'OSQ Haltérophilie

De tous les sports que j'ai pu pratiquer (judo, rock acrobatique, tennis, natation, VTT), je n'ai gardé que celui où je m'épanouis le plus. L'haltérophilie n'est pas un sport très médiatique et ne connaît pas un nombre de licenciés important par rapport à d'autres comme le foot ou le basket."

Comment faites-vous pour attirer de nouveaux adhérents et faire connaître votre discipline auprès des jeunes notamment ?

"N'étant pas très médiatisé mis à part pendant les Jeux Olympiques, notre meilleure publicité ce sont nos adhérents parlant à leur entourage du bienfait que cela apporte, physiquement, moralement et mentalement. Et bien entendu en effectuant des démonstrations et initiations, notamment lors de St-Quentin en fête. Cela permet de faire découvrir aux parents et aux enfants que cette discipline n'est pas que force, mais avant tout gestuelle et technique. Il est primordial de maîtriser avant de monter en charge.

La majorité des personnes qui essaie est agréablement surprise sur la technique que ce sport implique.

C'est pour cela que nous avons des barres de 2kg ainsi que des poids légers adaptés pour les plus jeunes pratiquants. Nous sommes une bonne école pour le placement du dos, les gestes et les postures lors de port de charge. Nous nous efforçons également de pratiquer un tarif de licence attractif afin que l'argent ne soit pas un frein à la pratique d'une discipline sportive."

L'OSQ haltérophilie a eu de très bons résultats en 2023 notamment dans les catégories jeunes, pouvez-vous nous en dire plus ?

Ces bons résultats sont le fruit du travail des coachs et de la discipline des athlètes à écouter leurs conseils. Depuis la création du club, il est mis un point d'honneur à entraîner et former les jeunes tout en les préservant physiquement et cela passe par de la rigueur sur la gestuelle et la technique. Les performances de charges levées sont secondaires à nos yeux, mais si on s'applique, les entraînements paient par de bons résultats. D'ailleurs nous avons cette reconnaissance sur notre rigueur technique par d'autres clubs de la région.

Notre salle d'entraînement mise à disposition par la Municipalité contribue aux bonnes conditions des entraînements ce qui est très important pour de bons résultats.

Il y a un esprit familial au sein du club qui malgré la pratique d'une discipline individuelle, détient un vrai esprit d'équipe afin de se soutenir et de se motiver les uns envers les autres.

Quels sont les objectifs pour les prochaines compétitions ?

Nous souhaitons avoir de nouveaux jeunes à partir de 11 ans afin d'assurer la relève.

Avoir un peu plus de jeunes filles et de femmes, il n'y a pas d'âge pour commencer. On souhaite également être sur le podium du championnat régional par équipe, de pouvoir engager à nouveau une équipe féminine dans le championnat régional.

Mais aussi de former des athlètes afin qu'ils soient sélectionnés pour le Grand Prix Fédéral, c'est le niveau juste en dessous des championnats de France. D'ailleurs un de nos athlètes est déjà qualifié, en espérant que d'autres suivront.

Et par-dessus tout, maintenir cette bonne ambiance qui règne au sein du club, ce qui est important moralement dans cette discipline exigeante.



Grégory Barthalay dans son tracteur



SARL Rozier

Agriculture et Développement Durable, entre tradition et modernité

Anciennement zone principalement agricole, Saint-Quentin-Fallavier a vu son paysage évoluer au fil des ans, mais l'agriculture reste néanmoins une composante importante de son identité et de son économie.

La Commune compte encore plusieurs exploitations agricoles, bien que leur nombre ait diminué avec l'expansion urbaine. Ces exploitations se concentrent sur des productions spécifiques, telles que les cultures céréalières ou l'élevage de volailles en plein air. Certaines exploitations familiales ont pu se spécialiser comme l'EARL Les Alouettes qui s'est engagée vers l'agriculture biologique depuis 2020 et la

mise en service d'un méthaniseur 100% agricole en 2022.

En plus des exploitations agricoles traditionnelles, la Ville s'engage également dans des initiatives écologiques telles que le classement de 55 hectares de forêt communale soumis au régime forestier.

À Saint-Quentin-Fallavier, l'agriculture demeure une activité importante, ancrée dans son histoire et son économie, tout en évoluant pour s'adapter aux défis contemporains et aux attentes sociétales.



Le saviez-vous ?

La superficie de la Commune représente 2 351 ha. 997,3 ha sont urbanisés et 1353,7 ha sont consacrés à l'agriculture et aux zones naturelles et forestières.

Le PAEN (Périmètre de protection des espaces Agricoles, Environnementaux et Naturels) est un outil de protection et de mise en valeur d'espaces agricoles et naturels périurbains, via la définition d'un périmètre et d'un programme d'actions. **À Saint-Quentin-Fallavier il couvre 510,42 ha. Le Conseil Municipal a délibéré pour étendre ce périmètre.**



Focus sur la forêt communale

La forêt communale de Saint-Quentin-Fallavier bénéficie du régime forestier depuis le 10/10/2023 (arrêté préfectoral n° 38-2023-10-10-00001), sur une surface cadastrale de 55 ha.

En effet, l'État a réaffirmé le principe du régime forestier à toutes les communes dès lors qu'il y a un potentiel de production de bois. La mise en œuvre de ce régime forestier est confiée par la loi à un opérateur unique, l'Office National des Forêts (ONF) au statut d'établissement

public, chargé de garantir une gestion durable des espaces forestiers tout en préservant l'intérêt du propriétaire.

La forêt st-quentinoise est partagée en quatorze unités géographiques, formant dix-sept parcelles forestières, plus ou moins imbriquées dans l'ensemble urbain.

Dans le cadre de ce nouveau régime forestier, des réflexions sont menées sur la gestion de notre forêt communale dont les 3 principales fonctions sont :

- La production de bois (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie).
- La protection de l'environnement et de la biodiversité.
- Le rôle social vis-à-vis des usagers pour la pratique du sport, la promenade, la chasse notamment.

L'ONF et les élus ont initié le 15 mars dernier des grands choix qui vont permettre d'élaborer **un programme d'aménagement forestier et de planification pour les 20 prochaines années.**

A la découverte du marché du jeudi et de son circuit court

À l'heure où la quête d'une consommation raisonnée guide de plus en plus les habitudes des consommateurs, la demande pour des produits locaux est en constante croissance. Cette tendance s'inscrit dans un mouvement plus large de retour à une alimentation plus authentique et responsable. Chaque jeudi matin, les commerçants du marché vous accueillent sur la Place de l'Hôtel de Ville où les saveurs et les couleurs se rencontrent dans une ambiance conviviale.

Geoffrey propose des fruits issus de récoltes entre Vienne et Chanas (38), les fruits de second choix, abîmés ou grêlés sont pressés à St Paul en Jarez (42), ce qui lui permet de proposer des jus de fruits authentiques. Les légumes ne sont pas en reste : les carottes, les courges, les butternuts, navets et poireaux viennent de St Maurice l'exil (38) et les salades sont de Chonas Lamballan(38) au sud de Vienne.



Le second primeur se fournit sur Ampuis (38) pour les radis, la côte de bette et les épinards. Il propose également des produits de Miribel (69) avec de la pomme de terre et des salades cultivées aux Echets (69). Ses navets viennent du pays maconnais.



Retrouvez chez Daniel, producteur st-quentinois, des volailles, des œufs et du miel récoltés sur l'exploitation familiale ainsi que des rôtis et des plats cuisinés. Tout est préparé avec soin dans son laboratoire, c'est du fait maison made in Saint-Quentin-Fallavier !



Enfin, Irma vous fait voyager chaque semaine avec des produits aux saveurs d'ailleurs, elle propose des noix de Grenoble et au mois d'octobre elle saura vous surprendre avec des gousses de vanille provenant de sa propre exploitation située à Madagascar.



Les élus isérois présents au Salon de l'Agriculture

Mathieu GAGET, Maire et Vice-Président de la CAPI en charge de l'agriculture, s'est rendu au Salon de l'agriculture à Paris afin de soutenir les représentants agricoles de l'Isère et de découvrir les dernières innovations du secteur.

En marge du Salon, les cinq sénateurs de l'Isère avaient organisé une rencontre au Sénat en présence d'élus isérois délégués à l'agriculture, de la Chambre d'agriculture et des représentants des syndicats professionnels et de filières. Les questions de la juste rémunération des producteurs, de la garantie qualité des produits et de la concurrence internationale ont été notamment évoquées. La CAPI travaille actuellement à l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial (PAT) qui sera enrichi grâce à ces échanges.



FESTIVAL
Samedi entrée : 2€
Entrée + concert : 40€

RETOUR DANS LES ANNEES

24 & 25 MAI



ROLLER DISCO



CINÉ PLEIN-AIR



GYM TONIC



FOOD COURT



RÉTROGAMING



CONCERTS



JEUX



GRAFF



EXPO



DISCOTHÈQUE



BILLETTERIE
RENSEIGNEMENTS
www.st-quentin-fallavier.fr

LOCALISATION :
SITE DE THARABIE
RUE DU BIVET, 38070
SAINT-QUENTIN-FALLAVIER

Vous aimez le rétro et le vintage, alors vous allez adorer le Festival
RETOUR DANS LES ANNÉES 80

Rendez-vous les 24 et 25 mai
sur le site de Tharabie
pour vivre 2 jours inoubliables.

CINÉ PLEIN-AIR



ENTRÉE GRATUITE

VENDREDI 24 MAI

18h - Le petit dinosaure
et la vallée des merveilles

20h - E.T.

22h - Les Gremlins

CONCERT

Samedi 25 mai

16h

Les célèbres
génériques de
dessins animés
avec **Bernard Minet**

2 EXPOS

SAMEDI 25 MAI

“Retour vers le futur”
avec la célèbre
DoLorean.

“La vie dans les
années 80 dans le
Monde, en France
et à Saint-quentin-
Fallavier”

ROLLER DISCO



SAMEDI 25 MAI

Piste de Roller Disco
spécial Années 80.
Patins à roulettes
disponibles sur place.
Show roller disco - 14h

FOOD COURT

Vendredi 24
et samedi 25 mai
A boire et à manger,
il y en aura pour
tous les goûts !

RÉTROGAMING



SAMEDI 25 MAI

Venez vous défier
sur les jeux mythiques
des années 80 !

GRAFF

Samedi 25 mai
Le Collectif *Magic
Caps* travaillera
en live sur l'univers
des Années 80.

JEUX

Samedi 25 mai
Jeux de récréation
et jeux de sociétés.
Démonstrations et ateliers
participatifs.

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.ST-QUENTIN-FALLAVIER.FR / AGENDA

**CONCERT
AU MÉDIAN**

Totement
80

SAMEDI 25 MAI – 20H30

ouverture des portes à 19h

1^{ÈRE} PARTIE : SHOWCASE BERNARD MINET

**DAVID ET JONATHAN / PARTENAIRE PARTICULIER
GOLD BY ALAIN LLORCA PAULINE ESTER /
PHILIPPE CATALDO / DÉBUT DE SOIRÉE BY SACHA
FRANKY VINCENT**

**DISCOTHÈQUE AVEC DJ SIDNEY
DE H.I.P.H.O.P**

TARIF UNIQUE : 40€

[accès festival + concert debout + discothèque]

Subventions, c'est le moment d'en profiter !

Afin de soutenir une dynamique individuelle en matière d'environnement, de développement durable et d'amélioration du cadre de vie chez les St-Quentinois, la Municipalité propose plusieurs aides financières.



Gestion raisonnée de l'eau

La Ville propose **une aide financière à hauteur de 30% du prix d'achat d'un récupérateur d'eau de pluie** d'une contenance minimale de 300L, avec un plafonnement à 250€*.

Les 70 % restants étant à la charge des particuliers.

**Dans la limite du budget prévu pour l'année (soit 6 000€).*



Mobilité Douce

Mis en place en mars 2021, le dispositif d'aide financière* pour l'acquisition de vélos :

> **Jusqu'à 100€ remboursés pour l'achat d'un vélo standard** (subvention à hauteur de 50% du prix d'achat TTC)

> **Jusqu'à 350€ remboursés pour l'achat d'un VAE** (subvention à hauteur de 30% du prix d'achat TTC).

**Dans la limite du budget prévu pour l'année (10 000 €)*



Composter chez soi

Pour répondre à la loi sur la séparation à la source des biodéchets (épluchures, fleurs fanées, marc de café...) qui vient d'entrer en vigueur, le **Syndicat Mixte Nord Dauphiné (SMND)**, en charge de la gestion des déchets sur notre territoire, propose plusieurs solutions :

> **Des composteurs individuels** en bois de 400L au prix de 20€ (un petit terrain suffit pour l'accueillir).

> **Des lombricomposteurs** en plastique de 51L au prix de 20€ (à installer dans un cellier, un garage...).

La Municipalité a décidé de subventionner à hauteur de 10€ ces équipements. **Dans la limite du budget prévu pour l'année (soit 2 000€).*



Cadre de vie

La Commune de Saint-Quentin-Fallavier possède une charte colorée pour les façades. Au cours des années, le nuancier a été enrichi par de nouvelles combinaisons de couleurs possibles.

Les particuliers qui souhaitent réaliser le ravalement de leurs façades sont **éligibles, sous conditions, à une subvention municipale (plafonnée à 3 000€) qui s'élève à 7€ par m² de façade crépie.**

La subvention est calculée et versée après vérification de la conformité des travaux à l'achèvement de ceux-ci.

>>> **Toutes les infos sur www.st-quentin-fallavier.fr**



Vendredi 26 avril de 14h à 19h
Place de l'Hôtel de Ville

Retrouvez des fleurs vivaces et annuelles, arbustes, herbes aromatiques, plants de légumes, etc.

Présence du SMND pour la vente de composteurs et lombricomposteurs sur pré-inscription en Mairie avant le 15/04 avec justificatif de domicile de moins de 6 mois (Paiement le jour du Marché aux fleurs en chèque ou espèces).



Continuons d'agir pour Saint-Quentin-Fallavier

Un peu d'histoire :

En août 1539, François 1er signe l'Ordonnance de Villers-Cotterêts. Cette ordonnance est considérée comme l'acte de naissance de l'état civil français.

L'article 51 de cette ordonnance stipule que les baptêmes devront être consignés dans des registres spécifiques. L'enregistrement des mariages et sépultures est imposé à partir de 1579. L'histoire de l'état civil en France n'a été véritablement institué qu'avec le décret du 20 septembre 1792.

Le droit de vote fait son entrée, il donnera naissance à la carte électorale qui nous ouvre la porte à nos droits et devoirs mais nous rend aussi acteurs des décisions de notre Pays et de l'Europe. Pour les femmes, il faudra attendre le 21 avril 1944 après la déclaration du suffrage universel en 1848.

S'en suivra la carte d'identité pour remplacer la pratique qui exigeait la présence de deux témoins pour toute démarche administrative.

Le pacte civil de solidarité « PACS » complète cette liste. Il y a eu d'autres avancés, preuve que l'état civil n'est pas qu'un service à la population mais est aussi un marqueur de l'évolution de notre société depuis sa création et des combats qui en résultent.

Le service état civil est un lieu d'accueil physique et téléphonique pour les citoyens de la commune. Les agents sont à leur écoute et orientent vers les différents services de la mairie. La dématérialisation des démarches administratives est très complexe pour certaines personnes qui rencontrent beaucoup de difficultés.

L'obtention et la mise à jour de la carte d'identité et du passeport est un service qui verra bientôt le jour au sein de notre Mairie.

Notre volonté est de maintenir un service de proximité en privilégiant le contact tout en développant les outils numériques et les réseaux sociaux.

La rencontre avec les nouveaux habitants est un temps d'échange et de connaissance. Ce moment convivial est l'occasion pour le Maire et le conseil municipal de présenter les différents services de la Mairie et de répondre à toutes les questions nécessaires à leur intégration dans la Ville.

Ensemble pour un Nouvel élan

Une halle et la poste ? Rêvons !

Nous relayons la demande de nombreux habitants lors de la réunion publique concernant le centre-ville. Une halle animerait la nouvelle place de la mairie en complémentarité du tabac et de l'éventuel restaurant, les commerces à venir se trouveront surtout vers la place de la paix.

les associations ont cette capacité à rassembler en toute convivialité, pour des moments partagés, en favorisant le vivre ensemble : elles pourraient y organiser des événements.

Plus aucun service postal au village, la honte !

Nous avons demandé en conseil municipal il y a 2 ans, et encore récemment, une agence postale communale : un agent payé par la mairie avec l'aide de la Poste, selon des horaires décidés par la mairie, adaptés au public qui travaille.

La mairie dispose de plusieurs locaux au centre-ville. Pourquoi attendre ?

Autour de nous d'autres l'ont fait, Pourquoi pas nous ? C'est un réel besoin !

Nous n'avons droit qu'à 1033 signes pour notre article... Comment vous en dire plus ?



Les textes reproduits dans cette rubrique sont strictement conformes et identiques à ceux qui ont été transmis à la rédaction.

Passeports et cartes d'identité

Prochainement un nouveau service en Mairie

Bonne nouvelle ! La Commune de Saint-Quentin-Fallavier s'équipe d'un dispositif de recueil pour la délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI) et des passeports.



Ce service d'intérêt général sera prochainement opérationnel en Mairie.

Pour tout dépôt de dossier, il sera indispensable d'effectuer une pré-demande sur le site de l'ANTS et ensuite de prendre rendez-vous en ligne sur le site internet de la commune.

Des créneaux horaires seront ouverts prochainement. Les délais d'instruction pouvant être longs à l'approche des vacances estivales, il est recommandé d'anticiper votre demande de titre.

Les 5 étapes pour obtenir sa carte nationale d'identité ou son passeport

1 - Préparer son dossier

Pour demander une carte nationale d'identité et/ou passeport, les documents à fournir dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport,... Les délais de fabrication dépendent de la période.

2 - Remplir sa pré-demande en ligne

Le formulaire de demande doit être directement rempli en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :

<https://ants.gouv.fr/>

Conservez le numéro de votre pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche en imprimant le récapitulatif. Sans ce numéro, la Mairie ne pourra pas récupérer les éléments de votre pré-demande. Attention la pré-demande réalisée en ligne est valable un an.



3 - Prendre rendez-vous pour déposer votre demande

Vous pourrez prendre rendez-vous directement sur le site de la Mairie.

A noter, la présence est obligatoire pour le bénéficiaire (majeur ou mineur quel que soit son âge, même un bébé).

Les mineurs doivent être accompagnés du représentant légal qui exerce l'autorité parentale. Celui-ci devra présenter sa propre pièce d'identité.

4 - Venir au rendez-vous de dépôt en mairie

Le jour du rendez-vous, Il est impératif de :

- Présenter le document de pré-demande avec QR code ou au minimum la référence de la pré-demande,

- Présenter en mairie les originaux des documents exigés en version papier : aucune impression de documents électroniques ne sera effectuée en mairie,

- Fournir également les photocopies de chacun de ces documents (sauf pour les actes d'état civil).

La mairie récupérera vos données, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

Un récépissé de dépôt vous sera remis.

5 - Retirer son titre sur rendez-vous

Le demandeur est prévenu par SMS lorsque son titre est disponible. Pour le retirer, il faudra prendre rendez-vous sur le site internet de la mairie.

Le titre sera remis personnellement au demandeur en échange de son ancien titre (si renouvellement).